Délégation Occitanie

Préparation Concours – Directeur de Police Municipale

Concours Externe – Catégorie A

Code d'inscription : DXP7S008

INSCRIPTION

Modalité d'inscription :

▶ Consultez le règlement des préparations aux concours et examens

▶ Procédez à l'inscription depuis la plateforme d'inscription en ligne : https://inscription.cnfpt.fr/ à l'aide du code d'inscription.

A NOTER

- La préparation est proposée sous réserve de l'organisation du concours **par les centres de gestion**
- L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours
- Date prévisionnelle du concours : 15/01/2024

CONTENU DE LA PRÉPARATION : **13 jours en présentiel & 13.5 jours à distance**	**en présentiel**	**à distance**
Module : Apprendre en autonomie et présentation de la formation	1 jour	0.5 jour
Module : Rapport/note avec propositions opérationnelles (3 devoirs - 1 concours blanc)	4 jours	3 jours
Module : Commentaire d'ordre général ou spécialisé (3 devoirs - 1 concours blanc)	2 jours	2 jours
Module : Réponses à une série de questions (3 devoirs - 1 concours blanc)	2 jours	3 jours
Module **:** Méthodologie de l'entretien avec le jury	2 jours	0.5 jour
Module : Environnement territorial et connaissances liées aux épreuves	2 jours	4.5 jours

NATURE DES EPREUVES DU CONCOURS

Il appartient à l'agent de vérifier s'il remplit les conditions d'accès au concours ET de constituer son dossier d'inscription auprès du centre de gestion de son choix, organisateur du concours.

Epreuve d'admissibilité :

▶ - Dissertation portant sur un sujet d'ordre général relatif aux grands problèmes politiques, économiques, culturels ou sociaux du monde contemporain depuis 1945.
Durée : 4 heures; coefficient 3

- Rédaction, à partir d'un dossier à caractère professionnel, d'une note permettant de vérifier les qualités d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à dégager des solutions appropriées.
Durée : 4 heures; coefficient 4

- Questionnaire, appellant des réponses courtes ou plus développées, portant sur le droit public: droit administratif, droit constitutionnel et libertés publiques.
Durée : 3 heures; coefficient 3

Epreuve d'admission :

▶ - Interrogation portant sur le droit pénal général et la procédure pénale. L'interrogation débute par un sujet initial tiré au sort par le candidat.
Durée : préparation de l'épreuve 15 minutes + 15 minutes d'épreuve; coefficient 3

- Entretien avec le jury permettant à ce dernier d'apprécier la personnalité du candidat, ses capacités et sa motivation à exercer des fonctions de directeur de police municipale, ainsi que ses connaissances techniques et professionnelles.
Durée : 20 minutes ; coefficient 5

Les épreuves N°3, de langue vivante orale et N°4 d'éducation physique ne sont pas préparées par le CNFPT

Date de mise à jour 05/08/2022

Date de mise à jour 05/08/2022